

Fiche signalétique
ROVRAL® WP 50

FDS n° : 7075-A
Date de révision : 2017-12-06
Format: NA
Version 1.04



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit ROVRAL® WP 50

Autres moyens d'identification

Code du Produit 7075-A

Synonymes IPRODIONE: 3-(3,5-dichlorophenyl)-N-isopropyl-2,4 dioxoimidazolidine-1-carboxamide (IUPAC name);
3-(3,5-dichlorophenyl)-N-(1-méthylethyl)-2,4-dioxo-1-imidazolidinecarboxamide (CAS name); 3-(3,5-dichlorophenyl)-N-(1-méthylethyl)-2,4-dioxo-1-imidazolidinecarboxamide

Ingrédient(s) actif(s) Iprodione

Famille chimique Dicarboximide

Autre Nom Commercial Rovral® Wettable Powder; Rovral PH

PCP # 15213

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Fongicide

Restrictions conseillées pour l'utilisation Utilisez tel que recommandé par l'étiquette

Adresse du fournisseur

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
(215) 299-6000 ((Informations générales)
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)

Urgences médicales :
800-331-3148 (ProPharma Group- États-Unis et Canada)
651-632-6793 (ProPharma Group- Tous les autres pays; à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

<p>Avertissement</p> <p>Mentions de danger H351 - Susceptible de provoquer le cancer H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus</p> <p>Dangers physiques PEUT FORMER DES CONCENTRATIONS DE POUSSIÈRES COMBUSTIBLES DANS L'AIR</p> 
--

Conseils de prudence - Prévention

P201 - Se procurer les instructions avant l'utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage

Conseils de prudence - Réponse

P308 + P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Peut être nocif par ingestion. Peut être nocif en cas contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Famille chimique

Dicarboximide.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Iprodione	36734-19-7	50
Kaolin	1332-58-7	30-40
Nonylphenol ethoxylate	68412-54-4	1-5

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux

Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau

pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever au bout des 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, contactez les services d'urgence; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Ingestion	Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avalier. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	Aucun connu.
Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant	Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse. Produit chimique.
Dangers spécifiques du produit	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Non sensible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	L'électricité statique peut être suffisante pour enflammer les nuages de poussière. La possibilité d'inflammation dépendra de l'énergie minimale d'inflammation (EMI) et du type d'opérations réalisées avec le matériau. Les valeurs de l'EMI ne sont pas fournies dans cette FDS.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.
Divers	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et étangs.
Méthodes de confinement	Utilisez un composé de balayage mouillé ou de l'eau afin d'empêcher la formation de poussières.
Méthodes de nettoyage	Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer et neutraliser la zone de déversement, les outils et l'équipement en lavant avec de l'eau et du savon. Absorbent l'eau de rinçage et ajoutez-la aux déchets déjà recueillis. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver dans le contenant original.
Produits incompatibles	Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLEParamètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Kaolin (1332-58-7)	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	Mexico: TWA 10 mg/m ³ Mexico: STEL 20 mg/m ³
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Kaolin (1332-58-7)	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ respirable	TWA: 2 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique	Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.
----------------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	Minimiser la contamination de la peau en suivant les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Protection des mains	Gants de protection
Protection respiratoire	Pour se protéger des expositions par la poussière, les éclaboussures ou par pulvérisation, veuillez utiliser un masque à filtre.
Mesures d'hygiène	De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les vêtements de la maison.
Informations générales	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Poudre
État physique	solide
Couleur	Gris
odeur	Aucun

Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
pH	6.0
Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Susceptible de dispersion dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	330
Masse volumique apparente	224-368 kg/m ³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non applicable
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucun connu
Matières incompatibles	Acides forts, Bases fortes, Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre. Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

DL50 orale	> 2000 mg/kg (rat)
DL50 épidermique	> 2000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation	> 5 mg/l 4 heures (rat)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Très peu irritant.
Sensibilisation	non sensibilisant

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Aucun connu.
-----------	--------------

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité chronique	Iprodione: L'exposition prolongée causée foie, la toxicité des surrénales et reproductive
--------------------	---

Mutagénicité	orgue à fortes doses dans les études animales Iprodione Pas génotoxique dans les études de laboratoire.
Cancérogénicité	Iprodione: Les études animales ont montré une augmentation significative de l'incidence de tumeurs du foie chez la souris et de Leydig cell tumor pas pertinents pour les humains. Tumeurs de l'ovaire chez les rats sont à témoins historiques.
Effets neurologiques	Iprodione Non neurotoxique.
Toxicité pour la reproduction	Iprodione: Non toxique pour la reproduction dans les études animales. Retard de maturation sexuelle chez les mâles observés à des doses toxiques pour la mère.
Toxicité pour le développement	Iprodione: Entraîné des retards ou des variations mineures dans le développement du fœtus aux doses qui étaient toxiques pour la mère.
STOT - exposition unique	Non classé.
STOT - exposition répétée	Non classé.
Effets sur les organes cibles	Foie, Testicules, Glande surrénale
Effets neurologiques	Iprodione Non neurotoxique.
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Iprodione (36734-19-7)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	espèce	VALEUR	UNITÉS
Iprodione	48 h EC50	Crustacés	0.7	mg/l
	72 h EC50	Algues	1.8	mg/l
	96 h LC50	Poissons	3.7	mg/l
	21 d NOEC	Poissons	0.26	mg/l
	21 d NOEC	Crustacés	0.17	mg/l
	96 h CSEO	Algues	3.2	mg/l

Persistence et dégradabilité	Iprodione: Modérément persistant. Facilement hydrolyses.
Bioaccumulation	Iprodione: La substance n'a pas de potentiel de bioconcentration.
Mobilité	Iprodione: Une mobilité moyenne; a un certain potentiel pour atteindre les eaux souterraines.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.
Emballages contaminés	Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Ce produit n'est pas considéré comme un produit dangereux, tel que défini par le Ministère des transports des États-Unis, 49 CFR, parties 100 à 185.
<u>TMD</u>	Classement ci-dessous n'est applicable que lorsqu'ils sont expédiés par bateau et n'est pas applicable lorsque expédiés seulement par voie routière ou ferroviaire.

N° ID/ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Iprodione.
Désignation	UN3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s. (Iprodione), 9, PG III, Marine Polluant

ICAO/IATA

N° ID/ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s. (Iprodione), 9, PG III, Marine Polluant

IMDG/IMO

N° ID/ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A, S-F
Polluant marin	Iprodione
Désignation	UN3077, Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s. (Iprodione), 9, PG III, Marine Polluant

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	No
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certains exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

MISE EN GARDE

Nocif si inhalé, avalé et absorbé par la peau. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes.

Ce pesticide est toxique pour les invertébrés aquatiques

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65.:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
Iprodione - 36734-19-7	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Kaolin 1332-58-7	X	X	X

Inventaires internationaux

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Iprodione 36734-19-7			X		X	X		X
Kaolin 1332-58-7	X	X	X	X	X	X	X	X
Nonylphenol ethoxylate 68412-54-4	X	X	X	X	X	X	X	X

Mexique - Classe

Risque sérieux, classe 3

Nom chimique	État cancérogène	Mexique
Kaolin		Mexico: TWA 10 mg/m ³ Mexico: STEL 20 mg/m ³

Déclaration SIMDUT

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

**16. AUTRES INFORMATIONS**

NFPA	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité 0		Protection individuelle

	3*		Danger physique 0	X
--	----	--	-------------------	---

Date de révision : 2017-12-06
Cause de la révision: sections de la FS mises à jour

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2017 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique